

Version provisoire

9.3. Recherche

Un doublement par rapport au PIB des efforts de recherche en matière d'efficacité énergétique dans le bâtiment et l'automobile est apparu nécessaire au groupe.

Une évaluation régulière et publique des résultats de ces engagements sera réalisée.

10. Exemplarité des Pouvoirs publics et lisibilité de l'action

10.1. Exemplarité des Pouvoirs publics

10.1.1. Les bâtiments publics :

L'Etat, ses établissements publics et les collectivités locales ont un rôle pédagogique essentiel à jouer vis-à-vis du public en appliquant aux bâtiments dont ils ont la propriété ou ceux qu'ils occupent des audits indiquant notamment l'efficacité énergétique des locaux. Une campagne audit (campagne DISPLAY) et travaux (commencer par les locaux d'enseignement et les locaux recevant du public).

10.1.2. Les flottes publiques de véhicules

la sobriété en émissions CO₂ des véhicules constituant les flottes publiques est à l'évidence une règle imposée. Il importe de veiller à ce que les objectifs actuels (140 gCO₂/km) soient régulièrement revus pour anticiper l'évolution du parc circulant.

10.1.3. Les investissements publics :

Il est apparu hautement souhaitable que des bilans carbone soient systématiquement réalisés par les pouvoirs publics avant d'engager des investissements publics avec l'objectif de leur garantir une neutralité carbone.

10.2. Lisibilité de l'action publique :

Il importe de donner en permanence une lecture de l'architecture d'ensemble et une bonne visibilité.

10.2.1. Parlementaires :

La LOLF a introduit la possibilité de créer pour les grandes politiques transversales de l'Etat des outils permettant de « tracer » la contribution des différents programmes à la satisfaction d'un enjeu transversal : tel est le cas de politiques telles que la sécurité routière, l'action à l'international...

Il est clair que la politique Climat ressort d'une telle approche et doit donner lieu à mise en place d'un document de politique transversal Climat qui accompagnera chaque année le projet de loi de finances présenté au Parlement.

10.2.2. Vulgariser l'indicateur CO₂ :

La politique Climat a un atout : offrir la possibilité de « lire » avec une unité non contestable (les réductions d'émissions de CO₂) l'efficacité des différentes mesures mises en place.

Il importe de rendre cet indicateur aussi familier que possible au citoyen, de « démocratiser l'inventaire des émissions de GES » de telle sorte que chaque année, chacun puisse comprendre les résultats obtenus et les efforts à faire.

De la même manière, même si la problématique CO₂ est planétaire, offrir à chacun une clé de lecture de ses investissements ainsi que du bilan carbone des investissements publics décidés localement apparaît souhaitable pour une bonne appropriation par chacun de l'opérationnalité de la stratégie mise en place. Ceci plaide pour la généralisation des inventaires régionaux d'émissions de GES.